



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 3 avril 2020

Convocation des conseillers :
le 3 avril 2020



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 10 avril 2020

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général, Luc Theisen, Conseiller

Excusés :

Le Conseil Communal;

Objet : 7.1. Acte de vente avec la société anonyme « Althea Fund » portant sur deux parcelles dans le cadre du projet "Parc Lankelz" ; décision

Considérant qu'il s'agit d'un acte de vente par devant Maître Moutrier par lequel l'Administration communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette cède à Althea Fund dans le cadre de la réalisation d'un projet immobilier dénommé « Parc Lankelz », les deux parcelles sises à Esch/Alzette suivantes:

1) Une parcelle de terrain, inscrite au cadastre comme suit:

Commune d'Esch/Alzette, section B de Lallange

Numéro 20/3313, lieu-dit « Lankelzerweiher », place, contenant 09 ares 42 centiares;

2) Une parcelle de terrain grevée d'un droit d'emphytéose, inscrite au cadastre comme suit:

Commune d'Esch/Alzette, section B de Lallange

Numéro 20/2961, lieu-dit « Rue Joseph Kieffer », place (occupée), bâtiment commercial, contenant 96 ares 81 centiares;

Considérant que le prix s'élève à 9.378.494,18 €; que le paiement du prix se réalisera à travers le paiement d'une soulte au moment de la délivrance par Althea Fund d'un hall sportif;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi et conformément à l'article 10 du règlement grand-ducal du 18 mars 2020 portant introduction d'une série de mesures dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, tel que modifié;

,

**approuve
avec 17 voix oui et 2 abstentions**

l'acte de vente du 10 avril 2020 entre l'Administration communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette et Althea Fund par devant Maître Moutrier.

en séance

date qu'en tête